



## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

### En Procédure adaptée

**1. Identification de l'administration concernée :**

**Commune de CIBOURE – Place Camille Jullian – BP 321 - 64503 CIBOURE CEDEX**

**2. Procédure de passation :**

**PROCEDURE ADAPTÉE (article 28 du CDMP)**

**3. Objet du marché et ses caractéristiques principales :**

Prestation de service de transport en commun Estival en véhicule électrique pour été 2010 sur une ligne entre le centre bourg de Ciboure et les plages de son quartier de Socoa.

**4. Date prévisionnelle des prestations :** du lundi 12 juillet 2010 au dimanche 22 août 2010 pour la tranche ferme et une tranche optionnelle d'une semaine supplémentaire.

**5. Délai d'exécution :** 6 semaines minimum

**6. Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**

- la lettre de candidature modèle DC4
- la déclaration du candidat volet 1 et 2 modèles DC5F, DC6 et, le cas échéant, DC5E

**Autres pièces à remettre par le candidat :**

- l'état annuel des certificats reçus ou les imprimés sociaux et fiscaux (imprimé DC7), à défaut copie certifiée conforme des certificats correspondant,
- moyens techniques et humains de l'entreprise,
- carte professionnelle de l'année en cours ou certificats de capacité ou références de chantier se rapportant à des travaux de nature et d'importance comparables à ceux objet de la consultation ayant été réceptionnés depuis plus de six mois et n'ayant pas donné lieu à des réserves. Ces références ou certificats auront moins de 3 ans.
- Le mémoire de présentation de la prestation
- Soutenance environnementale
- Le bordereau de prix

**7. Date et heure de réception des offres : le 1<sup>er</sup> juillet 2010 à 12 h 00**

sous enveloppe cachetée portant la mention « Prestation navette estivale » Ne pas ouvrir avant la séance d'ouverture des plis.

**8. Conditions de participation :**

Le dossier de consultation est à retirer en Mairie de CIBOURE du lundi au vendredi de 8 h 30 – 12 h et de 13 h 30 à 17 h 00

Les renseignements administratifs et techniques peuvent être obtenus auprès de :  
Mr BOYÉ jean-Bruno ☎ 05 59 47 92 82

**9. Délai de validité des offres :** 90 jours

**10. Jugement des offres :**

1. Qualité des Moyens (mémoire) / 10
2. Prix de la prestation /8
3. Qualité environnementale de la prestation/2

**11. Date d'envoi de l'avis à la publication :** le jeudi 09 juin 2010

Le Maire,  
Guy POULOU.